



# EMPLOI ET RESTRUCTURATION D'ENTREPRISE

Durée : 3 jours

## Les moyens d'actions des élus et de la section syndicale

La mission économique du CSE  
L'assistance et le rôle des experts  
Le rôle de la CSSCT

## La définition du licenciement pour motif économique

## La procédure des entreprises en difficulté

## La mise en place d'un PSE ou d'un plan de départ volontaire

## Les différents temps de la procédure liée à un PSE

## Les conséquences des opérations de transfert d'une entité économique (fusion, rachat...) sur les contrats de travail, les accords collectifs et le CSE

## La place et le rôle de la négociation collective

L'accord de méthode, de mobilité interne et externe  
L'accord de maintien dans l'emploi

## La stratégie syndicale à mettre en place en termes de communication et d'action

**Le programme proposé ci-dessus est indicatif et sera adapté en fonction de la situation rencontrée**

## PUBLIC

Élu au CSE, au CSE central, au Comité de Groupe, DS et DSC

## PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation CSE

## OBJECTIFS

- Identifier les moyens d'actions légaux à la disposition des élus
- Maîtriser les procédures pour agir en faveur de l'emploi
- Connaître les mesures d'accompagnement
- Analyser les enjeux du projet envisagé
- Donner tout son rôle à la négociation collective
- Définir une stratégie pour défendre efficacement les intérêts des salariés

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'échanges d'expérience, d'analyses à partir d'exemples et d'ateliers de travail

## INTERVENANTS

Cabinet LBBA et expert économique référencé FGA-CFDT

**Formation à la demande possible sur le lieu de votre choix.**

## Dates (à Paris ou en région) :



Sur demande

TARIFS : Syndicat : 220€/jour

CSE : 240€/jour

Entreprise : 250€/jour